



la gazette par :

association
citoyenne
pour
CRÉMIEU

édito

**Municipales :
des projets majeurs,
des choix locaux**

Voter, c'est choisir un parti, une équipe ou une personne qui porte le mieux nos convictions. Exprimer son opinion par son suffrage est un droit, un acte citoyen par lequel on déclare sa volonté. Sur notre territoire, les six années à venir vont voir se concrétiser des projets d'importance, des projets sur lesquels nos élu.e.s de proximité, ceux que nous allons élire prochainement, auront assez peu de choix quant à leur réalisation, puisque les décisions sont ou seront prises à un niveau départemental, régional ou national. Même si certain.e.s se réjouissent déjà de leur aboutissement, ces projets structurants impacteront largement notre environnement naturel et notre mode de vie. Le projet de liaison tramway Crémieu- Lyon, piloté par la région, sera sur l'emprise de l'ancienne ligne de chemin de fer, mais il faudra, sur les communes de Crémieu et Villemoirieu, créer des parkings, des accès, des voies cyclables, etc.

TOUS LES PROGRAMMES NE SE VALENT PAS. TOUTES LES ÉQUIPES NON PLUS.

Des infrastructures qui permettent en fait d'accueillir un projet de cette envergure. Nous souhaitons que cela soit fait en respectant les espaces naturels, car nous sommes attaché.e.s à notre cadre de vie, à notre paysage. La construction de la centrale nucléaire EPR2, un chantier colossal coûteux, pose la même problématique à nos élus locaux : comment répondre aux besoins réclamés par le développement de ces nouveaux projets ? Beaucoup de questions se posent également sur le logement et la densification de l'habitat, le prix des loyers, les écoles, les routes, le nouveau pont sur le Rhône... Comment hiérarchiser ces priorités, pour aménager l'espace, optimiser la place disponible, sans dénaturer des espaces naturels et sensibles ? En mairie, à la communauté de communes, devront

se décider des orientations majeures. Nous avons besoin, pour les six ans à venir, d'une municipalité qui fasse des choix conscients, écologiques et économiquement viables. Une équipe qui sache consulter nos volontés citoyennes et nos aspirations, comprendre nos craintes aussi, pour débattre s'il le faut et proposer des solutions. Des élu.e.s solidaires qui respectent notre profonde affection pour la ville de Crémieu et qui auront donc la lourde responsabilité d'accompagner ces grands projets. Et les manières de le faire peuvent être très différentes. Tous les programmes ne se valent pas. Toutes les équipes non plus. Nous voulons que notre cité continue à nous ressembler et nous surprenne par ses innovations, sa culture, mais nous refusons que notre environnement se dégrade.

**Compte tenu des enjeux,
votre bulletin de vote des 15
et 22 mars aura encore plus
de valeur que d'habitude...**

Numéro 39 - mars 2026

Murs Murs de Crémieu est la gazette de l'Association Citoyenne pour Crémieu, association Loi 1901, 35 rue Porcherie, 38460 Crémieu.

Directrice de publication : Caroline Snyers

Comité de rédaction :

A. Alauzet, P. Nartz, F. Bailly, C. Vernay, A. Flores, M. Mnemonide, C. Snyers, D. Michelland, L. Petit Ben Saidane

Impression : IPNS - N° ISSN : 2275-5950

Images : ACPC - freepik

Prix : gratuit (coût 0.25 €) - **tirage :** 1700 ex.

Remerciement spécial à TRUANT qui nous a autorisés à publier son dessin

Dédicace à John Arbuthnot qui dit en 1712 dans L'Art du mensonge politique que « Le mensonge vole, et la vérité ne le suit qu'en boitant ».

imprimé sur papier recyclé et recyclable
ne pas jeter sur la voie publique

En lutte contre les fake news et la désinformation.

Nous sommes entrés dans une ère du mensonge.

En 2024, une étude montrait déjà que plus de 60 % des contenus viraux étaient partagés sans être vérifiés*. De quoi influencer rapidement nos avis et nos opinions. Une image ne prouve plus rien. Un texte peut relever de la désinformation. Une vidéo peut manipuler. S’il y a quelques années, les fake news (ou infox) étaient marginales et faciles à

analyser, l’exercice devient de plus en plus complexe, et appelle à une vigilance accrue. Nous sommes entrés dans l’ère industrielle des images qui mentent, l’ère des dirigeants qui assènent leur propre vérité, l’ère où certains journaux TV ou papier désinforment sciemment. Les outils proposés par l’intelligence artificielle accélèrent le phénomène. Récemment, sur les réseaux, des images truquées, montrant de faux agriculteurs en pleurs, détournaient une colère bien réelle au profit de



comptes cherchant surtout visibilité et revenus. Mais attention, une émotion n’est pas un fait.

ATTENTION, UNE ÉMOTION N'EST PAS UN FAIT

Les campagnes de désinformation, quant à elles, ne contiennent pas nécessairement de fausses informations ; leur but est plutôt de déformer la réalité moyennant des contenus manipulés. Elles sont très

efficaces, puisqu’elles reposent sur la loi dite de Brandolini selon laquelle « la quantité d’énergie nécessaire pour réfuter des sottises [...] est supérieure d’un ordre de grandeur à celle nécessaire pour les produire ».

Le vrai acte de résistance devient alors le temps : le temps de douter, de croiser les sources, de ralentir avant de partager. S’informer correctement devient un acte citoyen.

*unesco.org - novembre 2024

Pour nos services du quotidien, deux collectivités à l'œuvre

À Crémieu, la mairie assure les services de proximité : état civil, écoles municipales, action sociale, urbanisme, voirie communale, culture, police municipale (2 agents) et gestion des équipements sportifs et culturels. Elle entretient aussi le patrimoine municipal (bâtiments historiques ou non, parcs, places, fontaines, parkings et toilettes publics). La petite enfance (crèches) est coordonnée par la CCBD – Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné – ainsi que le tourisme, le développement économique (zones d’activités, aide au commerce et à l’artisanat), la collecte des ordures ménagères, la mobilité intercommunale (pistes cyclables), l’aménagement du territoire (PLUi) et, depuis peu, l’eau et l’assainissement. Un partage clair pour des services efficaces et durables à l’échelle du territoire.

Virage dangereux sur votre droite



C'est grave docteur ?

- Moi (malade imaginaire) : Docteur, l’actualité me stresse, la vue de nos élus nationaux m’angoisse, notre élite politique me semble tenir autant de Tartuffe que de Trissotin. Cela me hérisse, cela m’horripile, cela m’horripile... est-ce grave ?

- Docteur Diafoirus (médecin imaginaire) : Non, vous souffrez d’une démo-anxiété aiguë due à des querelles intestines des parties droite et gauche de

votre corps social. Il en ressort cette défiance généralisée à l’encontre des élus nationaux comme des institutions.

- Moi (malade imaginaire) : Cela ressemble à une épidémie docteur, tout le monde autour de moi semble touché. Quel remède préconisez-vous ?

- Docteur Diafoirus (médecin imaginaire) : Pour une meilleure respiration (le poumon, vous

dis-je), il vous faut voter aux prochaines élections et vous engager davantage pour votre commune, vous et votre entourage.

Votez, dès le premier tour, et encore au second si le mal persiste.



On ne tue jamais par amour

12 femmes : Élodie (50 ans), Nathalie (52 ans), Thérèse (89 ans), Alice (34 ans), Anne Marie (80 ans), Annick (82 ans), Noëlla (34 ans), Isabelle (44 ans), Miora (46 ans), et 3 femmes de respectivement 25, 63 et 86 ans.

12 assassinats, pour certains suivis du suicide de l’auteur des faits.

12 femmes de plus, tuées par leur compagnon, mari ou ex-mari depuis le mercredi 19 novembre 2025, date à laquelle Nicolas Fugier (39 ans) assassinait sa compagne Zaïa Binet (27 ans). Placé en garde à vue le vendredi 21 novembre,

il a reconnu les faits. C’était le 87^{ème} féminicide recensé en 2025.

Depuis 12 ans, l’ACpC mène une action chaque 8 mars, journée internationale des droits des femmes. En 2026, deux actions de sensibilisation aux violences sexuelles et sexistes sont proposées aux habitantes et aux habitants. L’ACpC souhaite contribuer à la détection des signes de violences intra-familiales, pour aider à mettre fin à ces comportements qui vont parfois jusqu’au meurtre.

Source : <https://www.feminicides.fr>

Maison Médicale de Garde et Maison de Santé pluriprofessionnelle

Situé dans l’ancienne usine Grammont, le Pôle Santé de Crémieu regroupe depuis 2013 de nombreux professionnels de santé dans des locaux réhabilités, fonctionnels et accessibles aux PMR.

Le site accueille aujourd’hui une Maison Médicale de Garde (MMG) et une Maison de Santé pluriprofessionnelle (MSP).

La MMG, installée au rez-de-chaussée depuis 2019, permet de consulter un médecin généraliste en soirée, la nuit ou le week-end pour des soins non programmés, uniquement sur rendez-vous après appel au 15, contribuant ainsi à désengorger les urgences. Depuis 2025, la MSP « Les Remparts » complète l’offre avec une équipe pluridisciplinaire de soignants médicaux et paramédicaux travaillant de manière coordonnée pour l’amélioration des soins. L’aménagement des locaux,

financé par la mairie avec des aides publiques, a coûté environ 1 M € ; les praticiens bénéficient de loyers incitatifs, destinés à favoriser leur installation durable. Le projet a été agréé par l’ARS, élaboré avec la SEMCODA et des soignants du territoire. La MSP a été inaugurée le 28 août 2025 par la maire Isabelle Flores et illustre un engagement public durable en faveur de l’accès aux soins. Ce pôle est un véritable atout pour Crémieu. Il incarne une vision solidaire et humaniste de la santé, fondée sur

Résultat d'une politique locale volontariste et d'investissements publics conséquents.

l’éthique médicale, le serment d’Hippocrate et les principes du service public. Son existence est le résultat d’une politique locale volontariste et d’investissements publics conséquents.

Dans un contexte de pénurie médicale, disposer d'un tel équipement sur la commune est une réelle chance.

Voisins bienveillants

En ces temps où les crises se multiplient, où les inégalités se creusent, c’est souvent proche de nous que l’on puise l’énergie pour avancer, résister, sourire, vivre avec confiance. Mais à qui faisons-nous confiance ? L’enquête 2025 du CEVIPOF sur la confiance des Français, révèle qu’après la famille (92%), c’est à notre voisinage (72%) que

l’on fait le plus confiance. Ces voisins qui nous accueillent quand on arrive pour la première fois, s’arrêtent pour papoter dans la rue, nous dépannent d’une brique de lait, nous prêtent leur ponceuse, nourrissent le chat un week-end, gardent les enfants une heure, proposent leur aide quand on est malade.... On peut encore allonger cette

Ces liens qui font du bien



Vigilance sur le plateau : quand les fantômes du passé ressurgissent

Le projet de nouveau pont sur le Rhône se précise. Son objectif est de soulager celui de Loyettes. Les options désormais privilégiées planteraient l’ouvrage à Saint-Romain à la hauteur du rond-point de Barens, ou sur la commune de Leyrieu vers le rond- point de Verna (article du DL du 27/01/2026).

Comme le projet de barrage sur le Rhône à St Romain qui réapparaît périodiquement et qu’il faut combattre tous les quarante ans, voici qu’une vieille et mauvaise idée pourrait refaire surface : celle du barreau autoroutier entre l’A42 et l’A43, rejoignant cette dernière à Coiranne, là où les autoroutes vers Grenoble et Chambéry se séparent. Ce projet funeste, alors cher à Alain Carignon, baptisé A48, aurait été un coup de sabre en travers du plateau de l’Isle Crémieu. Cette aberration avait déjà été déjouée à la fin des années 80 grâce à la mobilisation populaire... Méfiance ! Vigilance !



liste de petits riens, cette toile de liens qu’on tisse et qui nous fait du bien. L’entraide, le vivre ensemble, la solidarité locale sont des puissants remèdes à la sinistrose ambiante et nous pouvons les cultiver à l’entrée de notre rue : ne nous en privons pas.

En Bref !

Accès PMR : PTDR !

Le conseiller M. Moyne-Bressand, en conseil municipal du 2 février, regrettait que l’accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR) fut retardée à La Poste, à cause de travaux de réhabilitation. Mais, euh... Avant d’être dans l’opposition, M. Moyne-Bressand a été maire de Crémieu pendant 41 ans ; l’obligation d’adaptation des conditions d’accès des personnes en situation de handicap aux établissements recevant du public (ERP) date de 2005. M. Moyne-Bressand aurait largement eu le temps de faire réaliser cette fameuse « rampe de La Poste » pendant ses mandats...un trou de mémoire peut-être ?

La servitude des trous

Pour passer des câbles sous une voie communale, la municipalité doit établir une convention de servitude aux sociétés intervenantes. C’est nécessaire pour les réseaux tels que l’électricité, l’eau, la fibre, d’autant qu’à Crémieu, on préférerait avoir moins de câbles sur les façades. Mais, quand Enedis, Suez ou Orange, ou un de leurs nombreux sous-traitants, creusent dans la rue, pour une installation ou un dépannage, qui doit assumer la remise en état de la chaussée ? C’est normalement l’intervenant des travaux qui doit reboucher selon les règles de voirie. Hélas ! On connaît tous des chantiers pour lesquels l’enrobé, ou les pavés, ont été refaits à la va-vite, ou tout simplement oubliés. Merci à la commune de rester vigilante et de rappeler aux opérateurs que la chaussée soit remise en état correctement dans un délai acceptable.

Planète chérie...

Pollution lumineuse

L'autre nuit de pleine lune, en marchant à Crémieu, je voyais comme en plein jour. Un autre soir à nuit noire, il devait être 23h57, la ceinture d'Orion dessinait dans le ciel le plaisir d'un astronome amateur. Des nébuleuses et des constellations. Mais couper l'éclairage nocturne, ce n'est pas juste redécouvrir les étoiles, c'est aussi un geste écologique. Nous parlons de pollution lumineuse, partout dans le monde industrialisé, causée par l'éclairage public, l'illumination de bâtiments ou de magasins. Une nuisance qui, comme la pollution

sonore, dérègle les cycles biologiques des animaux, affecte leur croissance et leur reproduction. La lumière peut être perçue comme une gêne aux conséquences infimes mais la science observe, avec un intérêt récent, des effets sur la santé humaine également et notamment sur le système nerveux. Le suréclairage est pratiqué

Une nuisance qui, comme la pollution sonore, dérègle les cycles biologiques

dans les pays où l'électricité est abondante. Sans compter le pur gaspillage d'énergie, posons-nous la question de sa pertinence. Localement,

sous l'ancienne majorité, la ville de Crémieu a opté pour l'extinction de l'éclairage public la nuit, comme la moitié des communes de même taille. C'est une avancée écologique pour un plus grand respect des autres formes de vie, un petit pas vers une douce sobriété énergétique également. Pourquoi remettre en question ce qui est bénéfique pour notre écosystème et moins coûteux pour le budget communal ?



Par ailleurs, aucune étude ne démontre clairement une augmentation des agressions dans les villes ayant choisi l'extinction de l'éclairage nocturne. Gardons la nuit et son univers noir et profond, qui chaque soir rythme nos vies.

Patrimoine privé : un bien commun



Si les bâtiments et murs en pierres adroitement appareillées donnent un cachet incomparable à notre commune, d'autres trésors, même cachés, participent à la qualité de vie crémolane. Ce sont les jardins privés. Pour les protéger, citons le Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui en liste un certain

Des trésors qui donnent un cachet incomparable à Crémieu

nombre : « Les zones NJ, en cœur des zones urbanisées correspondent à 13 poches de jardins urbains qu'il

s'agit de préserver... Ce zonage se justifie... puisque ces terrains arborés

participent au caractère médiéval typique de Crémieu et à la qualité paysagère du site. » Pour les pérenniser, les propriétaires doivent avoir

le souci du bon entretien de ces espaces : taille douce et adaptée des arbres par exemple et seulement quand elle est nécessaire, car si minime soit-elle, elle constitue une agression. Des contre-exemples récents ont conduit à la disparition traumatisante de vénérables monuments végétaux ! Le plaisir partagé de la vue de Crémieu depuis St Hippolyte ne serait pas le même sans l'exigence d'une telle préservation.

Voyage à Crémieu : chronique d'un besoin pressant

Partis de Bruxelles le matin-même en direction de l'Italie, nous avons décidé de passer la nuit à Crémieu, petite bourgade du nord Dauphiné. Après une nuit agréable, nous sommes sortis à la découverte de la cité médiévale qui nous a immédiatement séduits par son charme et la beauté de ses monuments. Alors que la matinée s'avance, nous nous sommes mis à la recherche de toilettes.

C'est là que les choses se sont compliquées... On nous avait indiqué la place du 8 mai, mais nous avons trouvé porte close. En face de la poste, l'endroit nous a paru vraiment trop moyen-âgeux. Nous avons donc tenté les toilettes près de la place de la mairie. L'odeur était au rendez-vous, mais pas de papier, pas de lavabo. Traverser Crémieu pour tenter le parking Saint Hippolyte, c'était long et l'envie devenait pressante ! Nous avons donc préféré entrer dans un bar et consommer pour régler notre problème. Crémieu, charmante petite ville, mais ses toilettes, c'est pas chouette !!! une fois.



Pour soutenir la publication des MURS-MURS de Crémieu, faire un don ou adhérer à l'association :

☐ Je fais un don de €

☐ J'adhère à l'Association Citoyenne pour Crémieu et je paye une cotisation de 15 €

Mon nom :

Mon adresse postale :

Mon adresse email :

Coupon à envoyer accompagné de son règlement à l'attention de :
Association Citoyenne pour Crémieu
35 rue porcherie - 38460 Crémieu
Ou à déposer dans notre boîte aux lettres citoyenne devant la librairie Chemin, à Crémieu.